

INTRODUCTION :

La médina de Tlemcen est l'une des plus anciennes cités historiques du pays, elle renferme un héritage millénaire qui mérite d'être préservé et sauvegardé afin d'assurer la pérennité des valeurs traditionnelles de l'identité de la ville, toutefois ce tissu urbain traditionnel subi les méfaits des mutations socio-économiques de la vie moderne.

Quand un homme est sans mémoire, il ne parvient plus à organiser son présent et son avenir. De même, lorsqu'un territoire perd sa mémoire historique, c'est-à-dire lorsqu'on détruit la ville du passé, il n'est plus possible d'en organiser et planifier le développement.

Dans ce premier chapitre la question de la conservation, plus exactement de la réhabilitation des monuments et de son importance va être abordée, comment doit elle se faire et comment bien réussir la réinsertion de l'objet réhabilité au sein du tissu urbain.

Les bâtiments édifiés par l'homme, depuis des milliers d'années, ont constamment fait l'objet de modifications au cours de leur histoire. Les régimes politiques, religieux et économiques naissent et meurent, les bâtiments très souvent survivent aux civilisations qui les ont construit. Les temples grecs et romains sont devenus des églises chrétiennes, les monastères anglais des maisons de campagne, et les palais russes des musées du peuple. Plus récemment, des usines et des gares du XIX^e siècle, aux Etats Unis, ont été transformées en centre d'achat ou en hôtels.¹ Dans le secteur du patrimoine, les interventions sur les édifices anciens existants regroupent différentes approches dont il est utile avant tout d'éclaircir les terminologies. Nous devons admettre que nous utilisons un nombre considérable de termes qui peuvent nous mener à des confusions, en effet une définition des concepts utilisés dans notre recherche s'impose pour une meilleure compréhension du sujet.

Chaque édifice au sein du tissu urbain et du noyau historique joue son rôle spécifique et doit retrouver sa fonction contemporaine tout en conservant des caractères et des structures originaires.² Les fondouks font partie de ces édifices qui font le patrimoine et la mémoire collective de Tlemcen, nous traiterons aussi dans ce premier chapitre de la naissance des fondouks, leurs histoires et évolution à travers le temps, leurs fonctions au sein des villes, et le rôle important qu'ils ont eu dans le commerce du moyen âge.

¹ POWELL K, L'architecture transformée. Réhabilitation, rénovation, réutilisation, les éditions du Seuil, 1999, 252 p.

² UNIVERSITE LAVAL. ÉCOLE D'ARCHITECTURE, ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC, Conservation, réhabilitation, recyclage : congrès international organisé au Québec du 28 au 31 mai 1980- communication sur la ville de Bologne, Presses Université Laval, 1981, 799 p.

1. LA NOTION DE PATRIMOINE :

1.1. DEFINITION :

Le patrimoine désigne à l'origine certains biens que le père transmet à ses enfants et qui sont destinés à **être transmis de générations en générations**, il est présent lorsqu'il y a **menace de disparition de certains biens** : c'est le cas lors d'une succession au sein d'une famille, c'est aussi le cas lors de la succession des générations au sein d'une société.

Patrimoine, est un nom masculin, et le Larousse le définit comme suit :

1. Ensemble des biens hérités du père et de la mère ; ensemble des biens de famille.
2. Bien, héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain.
3. (Génétique) patrimoine génétique, héréditaire : génome.

Le patrimoine fait appel à l'idée d'un héritage légué par les générations qui nous ont précédées, et que nous devons transmettre intactes aux générations futures, ainsi qu'à la nécessité de constituer un patrimoine pour demain. On dépasse donc la simple propriété personnelle.³ Etymologiquement, la notion de patrimoine vient du mot latin *patrimonium*, et apparaît au XII^{ème} siècle, « ensemble des biens appartenant au pater (père) », « père » implique ici davantage une valeur sociale que physique : c'est l'homme représentant la suite des générations, le chef de famille, le propriétaire des biens.⁴

Aujourd'hui la notion de patrimoine s'est élargie à de nombreux domaines : patrimoine génétique ou industriel, patrimoine ethnologique... Elle ne couvre plus seulement le monument remarquable, mais aussi le monument naturel ou les éléments du quotidien, tels que la fontaine ou le lavoir du village. Cette multiplication sémantique du mot traduit une appropriation progressive du patrimoine par la société et accompagne l'idée d'identité, d'appartenance à un groupe, que l'on parle de patrimoine national ou de l'humanité.

Le patrimoine culturel quand à lui, (sa traduction en anglais : « *héritage* ») dans son ensemble recouvre plusieurs grandes catégories de patrimoine :

- le patrimoine culturel :

³ [BERCE](#) F, Des Monuments historiques au Patrimoine, Paris, Flammarion, 2000, 225 p.

⁴ [PICOCHÉ](#) J, Précis de lexicologie française, Paris, Nathan Université, 1992, 192 p.

- Le patrimoine culturel matériel :
 - > Le patrimoine culturel mobilier (peintures, sculptures, monnaies, instruments de musiques, armes, manuscrits...);
 - > Le patrimoine culturel immobilier (monuments, sites archéologiques...);
 - > Le patrimoine culturel subaquatique (épaves de navire, ruines et cités enfouies sous les mers...)
 - Le patrimoine culturel immatériel (traditions orales, arts du spectacle, rituels...);
- le patrimoine naturel (sites naturels ayant des aspects culturels tels que les paysages culturels, les formations physiques, biologiques ou géologiques...);
- le patrimoine culturel en situation de conflit armé. ⁵

1.2. HISTORIQUE :

Pour expliquer comment s'est constitué le patrimoine, *André Chastel* et *Jean Pierre Babelon* dans leur ouvrage « la notion de patrimoine » ont distingué différentes approches qu'ils ont appelées « faits » et qui se sont accumulés pour parvenir à notre conception actuelle du patrimoine : fait religieux, fait monarchique, fait familial, fait national, fait administratif, fait scientifique. ⁶

L'idée de patrimoine est née en occident entre le XVI^{ème} siècle et le XVIII^{ème} siècle, s'est précisée au XIX^{ème} et n'a cessé de s'élargir au XX^{ème}. A l'origine, explique André Chastel cette notion puise ses racines dans le concept chrétien de l'héritage sacré de la foi et se matérialise par le culte d'objets privilégiés : les écritures sacrés, les reliques, les icônes.

En effet, on commença par la conservation des objets de culte, qui sont considérés avec les lieux de culte comme des objets d'une nature particulière dans de nombreuses religions. Ces objets devenus désuets ou trop endommagés étaient conservés dans des endroits spéciaux, et étaient même à l'origine de la création de musées comme se fut le cas du musée d'art sacré de Romans (Drome, France). S'en suit après les collections d'objets sacrés que constitué les rois et qui étaient liés à leur pouvoir (régalia), comme les instruments de sacre et du couronnement et autres objets précieux. Possédant tout d'abord une grande valeur symbolique, leur conservation faisait l'objet de mesures particulières. Toutefois on trouvait aussi des

⁵ UNESCO, Définition du patrimoine culturel, http://portal.unesco.org/culture/fr/ev.php-URL_ID=34050&URL_DO=DO_PRINTPAGE&URL_SECTION=201.html.

⁶ BABELON J.P, CHASTEL A, La notion de patrimoine, Paris, Editeur Liana Levi, 1994, 141 p.

objets qui constitués des réserves de métal précieux d'où de nombreuses fontes pour des financements divers (guerre de cent ans, guerre d'Espagne...).

Les collections royales d'œuvre d'art se développent à partir de la Renaissance suite à la redécouverte de l'antiquité, leur possession confère un prestige lié à l'attachement à la culture antique. En effet, l'émergence de la notion de patrimoine date des débuts de la renaissance, période durant laquelle, par l'intermédiaire de la connaissance et la valorisation de l'antiquité, le patrimoine se désacralise, se détache de la pratique religieuse et des objets de culte. ⁷

Dans la société aristocratique, le patrimoine se limite à certains biens dont par exemple les portraits de famille. La pratique de la « substitution » (transmission d'un bien du grand-père au petit-fils, le fils n'en ayant que l'usufruit) a permis d'éviter certaines aliénations du patrimoine familial et, à partir du XVI^{ème} et à l'instar des princes et des rois se propage la mode des cabinets de curiosités et se développe la pratique des collections. Au XVIII^{ème}, les familles aristocratiques faisaient parfois visiter leur collection aux curieux (ces collections étaient mentionnées dans les guides de voyage).

Au XVIII^{ème} siècle sous l'Ancien Régime en France par exemple, se développe le sentiment d'un patrimoine intéressant désormais un public plus large. Cette évolution conduira à travers la tourmente révolutionnaire à l'idée d'un patrimoine collectif. Le XVIII^{ème} siècle va constituer aussi le ferment des nouvelles idées du patrimoine qui germeront à la révolution française, aux inventaires des œuvres antiques, vont s'ajouter les premiers recensements des œuvres des « temps obscurs » médiévaux. C'est la grande période des antiquaires, mais la notion de patrimoine reste cantonnée à quelques cercles d'intellectuels. La naissance de cette conscience patrimoniale à la révolution française s'est fait sous l'impulsion de deux facteurs :

- Suite à la confiscation des biens privés et ecclésiastiques, la nation va se trouver dépositaire et responsable de monuments qui vont être soumis à des actes de destruction aveugles.
- Les protestations qui vont s'élever, notamment celle de l'Abbé Grégoire qui invente pour l'occasion le mot « vandalisme », et Victor Hugo qui prend clairement partie face aux actes de destruction et vandalisme.⁸

Suite aux destructions opérées, à la nouvelle situation politique du XIX^{ème} siècle, et dans la perspective des premiers corpus de monuments publiés, des initiatives administratives se proposent d'inventorier les monuments. En France en 1830 est nommé le premier inspecteur des monuments historiques, et en 1837 est créée la commission des monuments historiques qui va rencontrer de grandes difficultés dans ses travaux dû à la complexité d'effectuer un recensement sur tout le territoire.

⁷ GRAVARI-BARBAS M. ET GUICHARD-ANGUIS S, Ibid, p 02.

⁸ BABELON J.P, CHASTEL A, Ibid, p 12.

Au XX^{ème} siècle, et face aux problèmes nouveaux de conservation du patrimoine posé par le développement de la société industrielle, se développe une approche systématique de ce qui constitue ou constituait les racines de la société. La connaissance du patrimoine semble désormais être devenue indispensable à sa préservation d'où la multiplicité des approches intégrant autant les sciences humaines que les sciences de la matière et de la nature.

« *Dans trois continents, ce nouvel âge, baptisé l'ère postindustrielle, est caractérisé par le souci de limiter, corriger, voire inverser les effets d'une croissance définie comme expansion, production, consommation ; elle est accusée de détruire la base même, d'épuiser les ressources, de compromettre l'assiette naturelle des sociétés qui en bénéficient* » (Babelon, J.P. et Chastel, A. 1994).

L'idée du patrimoine ne s'est pas développée de la même manière dans le monde : convenait-il de ne retenir en Afrique Du Nord que les ruines romaines ou les monuments de la période islamique ? En Amérique Latine l'idée du patrimoine n'est apparue qu'après l'indépendance, faut-il ne retenir du passé que la phase d'occidentalisation ou mettre l'accent sur les civilisations précolombiennes ?...Cependant, la mondialisation, en particulier celle de l'économie et de l'échange est porteuse d'une homogénéisation des acceptations patrimoniales dans le monde.

1.3.LE PATRIMOINE MONDIAL :

Pendant des décennies, la notion, qui n'englobait que le patrimoine bâti ancien, n'a pratiquement pas évolué et ne s'est guère étendue en dehors de l'Europe. Elle s'est « mondialisée » seulement en 1972 avec l'adoption par l'UNESCO (Organisation des Nations-Unies pour l'Education, les Sciences et la Culture) d'un traité international intitulé « *Convention et recommandations relatives à la protection du patrimoine mondial culturel et naturel* » :

« Constatant que le patrimoine culturel et le patrimoine naturel sont de plus en plus menacés de destruction non seulement par les causes traditionnelles de dégradation mais encore par l'évolution de la vie sociale et économique qui les aggrave par des phénomènes d'altération ou de destruction encore plus redoutables,

Considérant que la dégradation ou la disparition d'un bien du patrimoine culturel et naturel constitue un appauvrissement néfaste du patrimoine de tous les peuples du monde,

Considérant que la protection de ce patrimoine à l'échelon national reste souvent incomplète en raison de l'ampleur des moyens qu'elle nécessite et de l'insuffisance des ressources économiques, scientifiques et techniques du pays sur le territoire duquel se trouve le bien à sauvegarder,

Considérant que devant l'ampleur et la gravité des dangers nouveaux qui les menacent il incombe à la collectivité internationale tout entière de participer à la protection du patrimoine culturel et naturel de valeur universelle exceptionnelle, par l'octroi d'une assistance collective qui sans se substituer à l'action de l'Etat intéressé la complétera efficacement,... »

Cette convention a été ratifiée par 21 pays en 1975. Elle l'est aujourd'hui par 186 états, l'Algérie compte actuellement 07 monuments et sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO :

- La casbah d'Alger (1992).
- Tipaza (1982).
- Djamilia (1982).
- La vallée du M'zab (1982).
- La kalaa des Beni Hamed (1980).
- Timgad (1982).
- Le tassili d'Ajjer (1982).

La liste du patrimoine mondial comporte 878 biens constituant le patrimoine culturel et naturel que le comité du patrimoine mondial considère comme ayant une valeur universelle exceptionnelle, dont 679 biens culturels, 174 naturels et 25 mixtes. ⁹

1.4. PATRIMOINE ET DEVELOPPEMENT DURABLE :

Le développement durable permet de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs (conférence de Rio 1992). Pour cela, il doit être économiquement viable, socialement équitable et écologiquement viable. A l'instar du développement durable, le patrimoine vise à transmettre aux générations futures des ressources (des bâtiments, des paysages, des savoir-faire...) souvent menacées. En effet, le patrimoine est un pilier du développement durable vu qu'il est source d'un développement économique respectueux de l'environnement et créateur de lien social. ¹⁰ Le patrimoine culturel en plus du fait incontestable qu'il constitue une composante essentielle de la particularité des peuples, des communautés et la référence intangible à leur identité

⁹ [UNESCO, Liste du patrimoine mondial, http://whc.unesco.org/fr/list.](http://whc.unesco.org/fr/list)

¹⁰ Association Vieilles Maisons Françaises (VMF), Colloque international à l'UNESCO sur le patrimoine et le développement durable : une question d'éducation ? Tenu le 17 juin 2008 au siège de l'organisation. _

culturelle et civilisationnelle, constitue, de plus en plus, de nos jours, un domaine dont l'intérêt économique grandit à mesure que grandit la recherche des sources économiques nouvelles.

La convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel en 1972 est présentée par l'UNESCO comme un instrument de coopération et de développement durable. En appelant ses États parties à coopérer en vue de la protection du patrimoine mondial — considéré comme un héritage commun de l'humanité —, puis en affirmant à Budapest (2002) sa volonté de contribuer au développement socio-économique et à la qualité de vie des communautés, le Comité du patrimoine mondial engage une approche éthique. Le texte de la convention laisse transparaître une aspiration à définir des principes impartiaux et universels.

Le patrimoine et le développement durable apparaissent aujourd'hui comme deux notions consensuelles, unanimement partagés par les décideurs, en effet la protection et la transmission du patrimoine est considérée comme une ressource à la fois symbolique et économique, une idée aujourd'hui largement répandue parmi les élus. Plusieurs raisons justifient une approche du développement durable intégrant le patrimoine culturel :

- les principes de développement durable sont pertinents pour l'environnement quotidien de l'homme, champ d'action des spécialistes du patrimoine culturel.
- Nous ne sommes que les dépositaires du patrimoine culturel; nous devons le transmettre aux générations futures.
- Le patrimoine culturel est l'expression du génie de l'homme et de son histoire, avec ses côtés positifs et parfois moins positifs. Préserver sa diversité témoigne du respect de l'homme et de ses créations et de la volonté de construire un avenir meilleur tout en tenant compte de l'expérience du passé.
- Tout comme pour le patrimoine naturel, les spécialistes du patrimoine culturel doivent veiller à la continuité entre le passé, le présent et l'avenir. Le patrimoine culturel est en effet non renouvelable: s'il peut être enrichi par de nouvelles créations, il ne peut être reconstitué une fois détruit car il ne s'agirait plus du même patrimoine.¹¹

¹¹ SELFSLAGH B, *Quel avenir pour notre patrimoine ?* in Revue Naturopa, n°97, 2002.

a) Patrimoine et environnement :

Le patrimoine tout comme notre environnement est une ressource non renouvelable, qui nécessite une protection. Il est « impossible désormais d'isoler le patrimoine comme un élément abstrait de l'ensemble de l'espace, de notre environnement tout entier ».

Le patrimoine doit affronter tout types de pollutions, telle que la pollution touristique (comme l'illustre les problèmes du camping sauvage, des fouilles clandestines...) ; la pollution urbaine (densification du tissu urbain, absence de planification, squattage...) ; la pollution agricole (accroissement des surfaces mises en culture, déforestation...). Il est nécessaire de développer des mesures de protection adéquate afin de minimiser ces pollutions pour permettre un développement plus équilibré des territoires. Cela nécessite le travail en équipe des acteurs publics et privés dans les différents secteurs (culture, environnement, urbanisme, économie...).

b) Patrimoine et développement social :

Le patrimoine doit être considéré comme un pilier du développement durable pour que celui-ci soit socialement soutenable, il nous enrichit sans que nous puissions mesurer son impact quantitativement et est un vecteur puissant de communication et d'identité. L'accessibilité de la population à son propre patrimoine, l'intégration de la population locale et des différents acteurs locaux aux processus de prise de décision et aux différentes étapes de la réalisation d'un projet, et la sensibilisation des jeunes au patrimoine, sont des éléments clés de la réussite des nouvelles politiques patrimoniales.

La valorisation du patrimoine peut donner confiance aux habitants d'un pays et participe à la construction de l'image interne du pays. L'image externe peut en être aussi fortement influencée par le patrimoine de ce pays.

c) Patrimoine et développement économique :

Le patrimoine peut être considéré comme secteur majeur de l'activité économique, si l'on considère ses activités se situant du tourisme culturel à l'artisanat d'art comme des filières possibles du développement économique et social. Dans un pays comme le Maroc dont le patrimoine culturel est une composante essentielle de la vie et de l'économie, au vu de sa qualité, de sa quantité, de sa variété, de son importance dans la vie quotidienne des populations, et de son attrait au plan international, la tentation d'en faire un élément moteur du développement durable est grande et justifiée.¹²

¹² [TOURI A](#), réunion du Consortium STRABON à Delphes sur Le patrimoine culturel, ressource fondamentale du développement durable, tenu le du 19 au 23 juin 2003 au centre culturel européen de Delphes.

La valorisation d'un patrimoine peut engendrer une hausse du tourisme qui entraîne des retombées financières positives (revenus liés à l'hôtellerie, à la restauration, aux entrées de musées...) pour une collectivité locale et pour ses habitants. Le tourisme balnéaire reste néanmoins le principal type de tourisme dans de nombreux pays en voie de développement, cependant le tourisme culturel est en plein essor et une politique de valorisation du patrimoine culturel peut permettre de l'accroître. Il est nécessaire et indispensable de bien gérer les enjeux financiers, culturels et environnementaux du tourisme afin de développer un tourisme durable qui ne nuit pas au pays.

Le tourisme durable doit concilier trois valeurs : le progrès économique, la préservation des ressources et la vie des populations.

Le patrimoine peut aussi lutter contre la pauvreté, dans le sens où il peut faire vivre de nombreuses industries et commerces, qui génèrent des revenus et des emplois, et permet alors indirectement de lutter contre la pauvreté. Lorsqu'on effectue par exemple des travaux de rénovation ou de réhabilitation au sein d'une ville : assainissement, voiries, ravalement des façades... cela permet la création d'emplois, et peut être considéré comme une politique de relance locale. La population locale va ainsi pouvoir bénéficier des revenus supplémentaires et acquérir un savoir faire, les artisans et les commerçants profitent eux aussi de la mise en valeur du patrimoine car la réhabilitation d'un centre ancien passe par la rénovation des commerces, elle attire les touristes et engendre indirectement une hausse des revenus et une augmentation des emplois.

En conclusion, le patrimoine permet d'enrichir le processus de développement s'il est intégré correctement et sa sauvegarde sera satisfaisante pour les générations futures si elle reste en accord avec le développement social, économique et environnemental, il suppose aussi la prise en compte des populations, de leur spécificité, de leur savoir faire, dans tout programme concernant l'amélioration de leur conditions, et la constitution de richesse profitable à eux et au pays.

2. LA DEFINITION DES CONCEPTS :

Une grande confusion a régné, au cours de ces dernières années, sur l'usage et la compréhension des termes employés dans la littérature ayant trait aux interventions sur le bâtiment. Cette confusion est due principalement à deux facteurs : la difficulté de « standardiser » les équivalences linguistiques, entre le français et l'anglais par exemple (le terme « rénovation » est souvent utilisé à tort et à travers dans les deux langues ; flanqué d'un adjectif, il change complètement de sens, en effet « rénovation urbaine » suppose la démolition et non la conservation des éléments, en anglais on dirait alors « urban renewal »).

Le second facteur est d'ordre culturel. Le même terme peut avoir un sens particulier selon que l'intervention se situe en Europe ou en Amérique, c'est une tendance à la régionalisation des termes qui alimente trop souvent les équivoques décelées dans les diverses publications.¹³

2.1. LA CONSERVATION DU PATRIMOINE :

« La conservation est l'ensemble des processus qui permettent de traiter un lieu ou un bien patrimonial afin de lui maintenir sa valeur culturelle ».

La charte de Burra¹⁴

La conservation est l'alternative à la démolition, par l'extension de la vie utile du bâtiment. Le champ d'application de cette intervention se limite donc aux bâtiments, objets ou structures existantes. Elle doit prendre en considération ce qui a une valeur culturelle, sociale ou naturelle et qui rend compte d'une époque, d'un mode de vie ou d'une ethnie qui ont disparus ou qui risquent de le devenir.¹⁵

D'après la charte de Venise 1964, la conservation :

- Ne doit en aucun cas altérer l'ordonnance ou le décor des édifices, c'est dans ces limites qu'il faut concevoir et que l'on peut autoriser les aménagements exigés par l'évolution des usages et des coutumes.
- N'autorise aucune destruction ou aménagement qui pourrait entraîner l'altération des rapports de volumes et de couleurs.
- Ne tolère aucun déplacement de tout ou partie d'un monument que lorsque la sauvegarde du monument l'exige ou que des raisons d'un grand intérêt national ou international le justifient.
- Impose que les éléments de sculpture, de peinture ou de décoration qui font partie intégrante du monument ne peuvent être séparés que lorsque cette mesure est la seule susceptible d'assurer leur conservation.¹⁶

¹³ UNIVERSITE LAVAL. ÉCOLE D'ARCHITECTURE, ORDRE DES ARCHITECTES DU QUEBEC, Conservation, réhabilitation, recyclage : congrès international organisé au Québec du 28 au 31 mai 1980 communication sur le recyclage des bâtiments : ébauche de principes, Presses Université Laval, 1981, 799 p.

¹⁴ La charte de Burra a été adoptée le 19 août 1979 par Australia ICOMOS, le comité national australien du conseil international des monuments et des sites ICOMOS, à Burra en Australie du sud, elle prend appui sur la charte de Venise 1964 et sur les résolutions de la 5^{ème} assemblée générale de l'ICOMOS tenue à Moscou en 1978.

¹⁵ SERIANE M, lecture et inventaire du patrimoine architectural, mémoire de magister en architecture, Université Mohamed Boudiaf, USTO, 2004.

¹⁶ CHARTE DE VENISE 1964, articles : 5, 6, 7, 8.

La conservation des monuments peut être totale, s'il y a conservation presque intégrale du bâtiment et maintien de sa forme existante, ou elle peut être partielle, s'il y a démolition ou remplacement d'éléments plus ou moins importants. Nous constatons ces dernières années que les motifs classiques de la conservation ne sont pas assez convaincants pour assurer la sauvegarde du patrimoine récent, une nouvelle politique de conservation peut se baser sur le fait que le domaine bâti forme la mémoire collective de notre société, et est un élément de continuité et d'équilibre spirituel.

Il est bien de citer ici les valeurs classiques pour lesquelles un bâtiment peut être conservé :

✓ La valeur esthétique :

- la beauté, l'aspect pittoresque d'une construction.

✓ La valeur historique ou archéologique :

- Les aspects matériels de la culture d'autrefois, les données sur les matériaux de construction, sur les chantiers, sur la mise en œuvre.
- Les informations pour les historiens sur la science et l'histoire de notre passé.

✓ La valeur économique :

- La valeur intrinsèque de la construction, les possibilités d'usage ou de réemploi.
- Les revenus (loyers, entrées...).

✓ La valeur psycho - sociale :

- Le domaine bâti à une valeur très spécifique et de plus en plus reconnue comme support de processus sociaux et de structures relationnelles, comme objet purement affectif ou comme élément d'équilibre spirituel.

✓ La valeur ambiante et urbanistique

- Le fonctionnement d'un bâtiment dans la totalité d'une ville, l'implantation en relation avec l'environnement. ¹⁷

¹⁷ UNIVERSITE LAVAL. ÉCOLE D'ARCHITECTURE, ORDRE DES ARCHITECTES DU QUEBEC, Conservation, réhabilitation, recyclage : congrès international organisé au Québec du 28 au 31 mai 1980, Communication sur les problèmes de la conservation du patrimoine architectural récent, Presses Université Laval, 1981, 799 p.

Les conservateurs en architecture considèrent les bâtiments historiques comme des espèces menacés, qu'il faut protéger non seulement de la destruction, mais des blessures et des mauvais traitements. Conserver un bâtiment n'a réellement de sens que si on l'accepte comme support d'évolution possible, et si on admet sa logique spatiale et constructive.

2.2. LA REHABILITATION DES MONUMENTS HISTORIQUES :

Réhabiliter veut dire « rétablir dans un état » et « mettre en valeur », c'est donc redonner au bâtiment sa capacité d'assumer de nouveau un rôle, rendre la structure efficace pour un usage contemporain par une série d'interventions.

La réhabilitation est une pratique architecturale née à la fin des années 1960, en réaction contre les destructions massives des centres urbains effectués après guerre, elle renvoie à une pratique ancestrale d'amélioration et de renouvellement de la forme bâtie sur elle même, qui accompagne l'évolution des façons d'occuper l'espace. Elle touche tous les bâtiments qui sont caractérisés par la dégradation ou la désuétude. Le terme s'emploie aussi bien pour des modifications légères que pour des restructurations lourdes.¹⁸

La réhabilitation n'implique donc pas de sélection proprement dit au niveau des types de bâtiments, on peut tout aussi bien réhabiliter un monument historique en le restaurant et en le réaménageant en musée par exemple, que réhabiliter une petite maison d'habitation pour la rendre plus conforme aux normes de confort actuelle. Notons qu'il est aussi possible de réhabiliter un bâtiment sans intervenir directement sur lui, c'est le cas de réhabilitation effectuée par le biais d'événements politiques ou de modifications de l'environnement. Il s'agit d'un acte de maturité qui offre à un bâtiment ou à un site l'opportunité d'un deuxième passage de la création, qui se nourrit de l'expérience acquise, en effet, à partir d'une reconnaissance de l'existant (le bâti, la mémoire qui s'y attache, l'usage qu'on en fait) on se doit d'apporter les compléments qui feront levier vers une évolution positive, et il faut à chaque reprise et dans chaque cas, examiner si le nouvel usage qu'on donne au bâtiment renforce ou affaiblit les valeurs qu'il possède, ou est même susceptible de les détruire.

Chaque édifice peut assumer plusieurs fonctions ; chaque fonction, toutefois, ne sera pas toujours appropriée, cela dépend beaucoup de la valeur ou des valeurs que possède le bâtiment. En cherchant des nouvelles fonctions à affecter au bâtiment on ne doit pas oublier que dans la plupart des cas la fonction première ou celle qui s'en approche le plus restera la meilleure, en effet celle-ci demandera le moins d'interventions, le bâtiment sera mieux conservé et l'opération coûtera moins chère.¹⁹

¹⁸ JOFFROY P, La réhabilitation des bâtiments, aux éditions le moniteur, 1999, 312 p._

¹⁹ UNIVERSITE LAVAL. ÉCOLE D'ARCHITECTURE, ORDRE DES ARCHITECTES DU QUEBEC, Ibid, p 20.

En effectuant le changement, il est nécessaire de ne pas supprimer et délaisser la continuité avec le passé, le changement doit survenir assez lentement pour permettre l'intégration de la nouveauté, tout comme il ne peut s'effectuer que par des interventions préservant l'authenticité et l'originalité de l'édifice : toute falsification et toute imitation sont une agression à l'égard des valeurs fondamentales qui constituent l'essence de ce que nous voulons sauvegarder du passé.

Il faut toutefois ne pas oublier qu'on ne peut agir en profondeur sur un bâtiment ou sur un site sans intervenir aussi sur son environnement physique et social, cela fait de la réhabilitation un domaine d'action très vaste, qui se déploie dans des directions variées.

En conclusion :

- Tout processus de réhabilitation est une tâche longue et complexe qui doit tenir compte des trois piliers du développement durable ainsi que d'une vision holistique à long terme.
- La réhabilitation doit trouver l'équilibre entre l'amélioration des conditions de vie des habitants et la préservation des valeurs patrimoniales.
- Toute réhabilitation doit partir d'une bonne connaissance du territoire, de la ville, du bâtiment et de la société afin de pouvoir s'adapter à la réalité de chaque lieu.

On constate aussi que pour le succès d'une opération de réhabilitation, il est indispensable de s'appuyer sur ces trois piliers que sont :

- a) La volonté politique.
- b) La sensibilisation et la formation des professionnels ainsi que des acteurs du secteur.
- c) La participation et l'implication de la population.

Réhabiliter consiste donc à repenser une architecture produite à une époque donnée, en analysant les finalités auxquelles répondaient son mode de construction et la spatialisation de ses fonctions, et en proposant des actualisations compatibles avec celles-ci. Le but de ce type d'intervention est d'apporter une nouvelle valeur à un site ou à un édifice, au travers d'exigences qualitatives qui conjuguent des aspects urbains, sociaux, économiques et culturels.²⁰

²⁰ JOFFROY P, Ibid, p 21.

La réhabilitation s'effectue grâce à des interventions diverses (restaurations, rénovations, reconversions) qui transformeront, une ou plusieurs caractéristiques du bâtiment. Ces interventions serviront de « support » à la réhabilitation. On pourra soit les trouver tous inclus dans la même opération, soit elles peuvent intervenir de façon plus isolée, sans remettre en cause l'ensemble des caractéristiques physiques ou la fonction du bâtiment (comme par exemple, la restauration des portes d'entrée d'un édifice ancien).

2.3. LA RESTAURATION DES MONUMENTS HISTORIQUES :

La littérature « scientifique » propose plusieurs définitions de la restauration, cependant chacune d'entre elles se base sur les positions particulières des auteurs et découlent de leurs propres expériences et appartenances idéologiques.

John Ruskin est l'un des précurseurs de la conservation du patrimoine, il s'oppose dès **1849** avec ferveur aux conceptions de l'architecte **Viollet-le-Duc**, pour qui l'**architecture** doit former un tout homogène, au mépris de l'histoire et de l'intégrité du monument.

Dans les *Sept Lampes de l'Architecture*, **Ruskin** définit l'architecture comme un être humain qu'il faut soutenir (en le restaurant le moins possible) mais qu'il faut aussi laisser mourir. Ainsi apparaissent deux visions de la restauration du patrimoine bâti. **Ruskin** sera soutenu par **William Morris** prônant la « non - restauration » avec la « Société pour la protection des bâtiments anciens ». ²¹ Pour eux imiter le passé était une insulte plutôt qu'un compliment adressé aux bâtisseurs d'autrefois : chaque génération devait construire en fonction de ses besoins et de son style.

Les opposants de cette tendance, dont **Eugène Viollet-le-Duc** ²² optent pour la « reconstruction » et « l'achèvement » des œuvres architecturales et donnent naissance à ce qui sera ensuite connu sous le nom de « restauration ».

En 1845, **Prosper Mérimée** dans son « Rapport sur la restauration de Notre Dame de Paris » définit la restauration comme étant « la conservation de ce qui existe et la reproduction de ce qui a manifestement existé ».

²¹ **HELARD** A, *John Ruskin et les Cathédrales de la Terre*, Editions Guérin, 2005, 375 p.

²² Eugène Viollet-le-Duc : **Eugène Emmanuel Viollet-le-Duc** (né le **27 janvier 1814** à **Paris** et mort le **17 septembre 1879** à Lausanne), est un **architecte français**, connu auprès du grand public pour ses restaurations de constructions **médiévales**. Au début des **années 1830**, un mouvement de restauration du patrimoine médiéval apparut en **France**, **Prosper Mérimée** devenu inspecteur général des **Monuments historiques**, demanda à Viollet-le-Duc, l'architecte, de retour de son voyage d'études en Italie, de restaurer la **basilique de Vézelay** en **1840**. Ce travail marqua le commencement d'une longue série de restaurations.

En 1964, **la charte de Venise**, donne la définition qui suit :

« C'est une opération qui doit garder un caractère exceptionnel de l'objet »

Elle a pour but, toujours selon la charte de Venise, de conserver et de révéler les valeurs esthétiques et historiques du monument, tout en respectant les documents authentiques et la substance ancienne, et s'arrête là où commence l'hypothèse.

Elle doit :

- Rétablir, remettre en bon état, réparer mais à l'identique. L'état originel doit être recherché si possible, sans ajout personnel ou au goût du moment.
- Rendre l'objet restauré opérationnel – un moulin doit pouvoir moudre, un four à pain doit pouvoir cuire.
- Utiliser les matériaux, et les techniques traditionnelles.
- Respecter l'aspect extérieur, mais également la décoration et l'organisation intérieure.
- Intégrer harmonieusement les éléments destinés à remplacer les parties manquantes en les distinguant des parties originales.

Il est à noter aussi qu'en 1979, selon **la charte de Burra**, la restauration consiste à ramener la matière existante d'un lieu ou d'un bien patrimonial, à un état antérieur connu en enlevant des ajouts ou en assemblant de nouveau des éléments existants déposés, sans introduire de nouveau matériel. Elle ne peut être envisageable que si :

- il y a suffisamment de documents et de témoins matériels de l'état physique antérieur.
- Elle aboutit à un rétablissement voir à une valorisation de la signification culturelle du dit lieu.

Le concept de restauration n'a cessé depuis son apparition de changer de sens, c'est un concept difficile à enfermer dans une seule définition. Dans le cadre de notre recherche nous proposons la définition synthèse suivante :

La restauration implique la sauvegarde et la mise en valeur des objets du patrimoine, ce sont les bâtiments anciens ou monuments à caractère historique qui sont visés par cette intervention, son objectif est la réfection à l'identique de tout ou partie d'un édifice en vertu de sa valeur patrimoniale.

2.4. LA RENOVATION :

Rénover c'est remettre à neuf un bâtiment ou un objet jugé vétuste.

Contrairement à la restauration, la rénovation ne fait pas nécessairement référence aux caractéristiques architecturales ou historiques des composantes du bâtiment, elle comprend plutôt les travaux d'entretien, les réparations, les améliorations et le changement des éléments détériorés.²³

On perçoit plutôt cette intervention comme une opération d'ajustement à de nouvelles normes de confort (on rénove fréquemment cuisines et salles de bain, on décroïssonne et on agrandit les pièces...).

2.5. LA RECONVERSION :

C'est, pour éviter sa désaffectation, le changement de fonction d'un bâtiment. **Bernard Reichen** et **Philippe Robert**²⁴ ont montré le potentiel architectural de ces réutilisations ancestralement pratiquées, qui faisait dire à Auguste Perret que « la destination et la fonction des édifices sont les conditions passagères de l'architecture ».

3. LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DANS LES VILLES ISLAMIQUES :

L'âge d'or de l'islam est marqué par la naissance des arts, l'essor des sciences et des lettres, mais aussi une période de formidable prospérité dans le domaine économique fondé sur le grand commerce international. En effet, le commerce international dans l'empire musulman est très important car l'empire se trouve à cheval sur l'Europe, l'Afrique, et l'Asie. Ce fut une période de contacts et d'échanges entre des mondes lointains, les marchands arabes étaient connus pour leur rôle d'intermédiaires entre le monde de l'extrême orient avec celui de l'occident, ils se

²³ UNIVERSITE LAVAL. ÉCOLE D'ARCHITECTURE, ORDRE DES ARCHITECTES DU QUEBEC, Ibid, p 19.

²⁴ **Bernard Reichen** et **Philippe Robert** sont des [architectes](#) et des [urbanistes](#) dont l'agence a longtemps été spécialisée dans la rénovation ou la réhabilitation de bâtiments ou d'ensembles patrimoniaux, notamment issus du [patrimoine industriel](#).

rendaient en Inde par le golfe persique pour y chercher les épices (la route des épices) et les pierres précieuses ainsi que le bois, l'ivoire, l'ambre et le camphre, en Chine arrivaient les caravanes chargées de porcelaine et de soie (la route de la soie), en Afrique orientale ils vont chercher les esclaves, l'ivoire et l'or, comme nous le montre la figure 1. Les sciences progressent énormément au Moyen-Âge en terre d'Islam, car les échanges et les contacts dans et en dehors de cet immense empire, sont très riches. Tous les axes commerciaux convergés vers un puissant réseau urbain : Bagdad, Alep, Le Caire, Tunis, Fès, Tlemcen... ²⁵

Au moyen age, l'islam atteint son apogée, il domine intellectuellement, techniquement, scientifiquement, et son économie est la plus développée. Les grandes villes musulmanes sont les équivalents de New York, Londres, Paris ou Tokyo d'aujourd'hui. C'est ce qu'exprime Ibn Kaldoun éblouie par son arrivée en Egypte : « *Celui qui n'a jamais vu le Caire ne pourra jamais mesurer le degré de puissance et de gloire de l'islam* ».

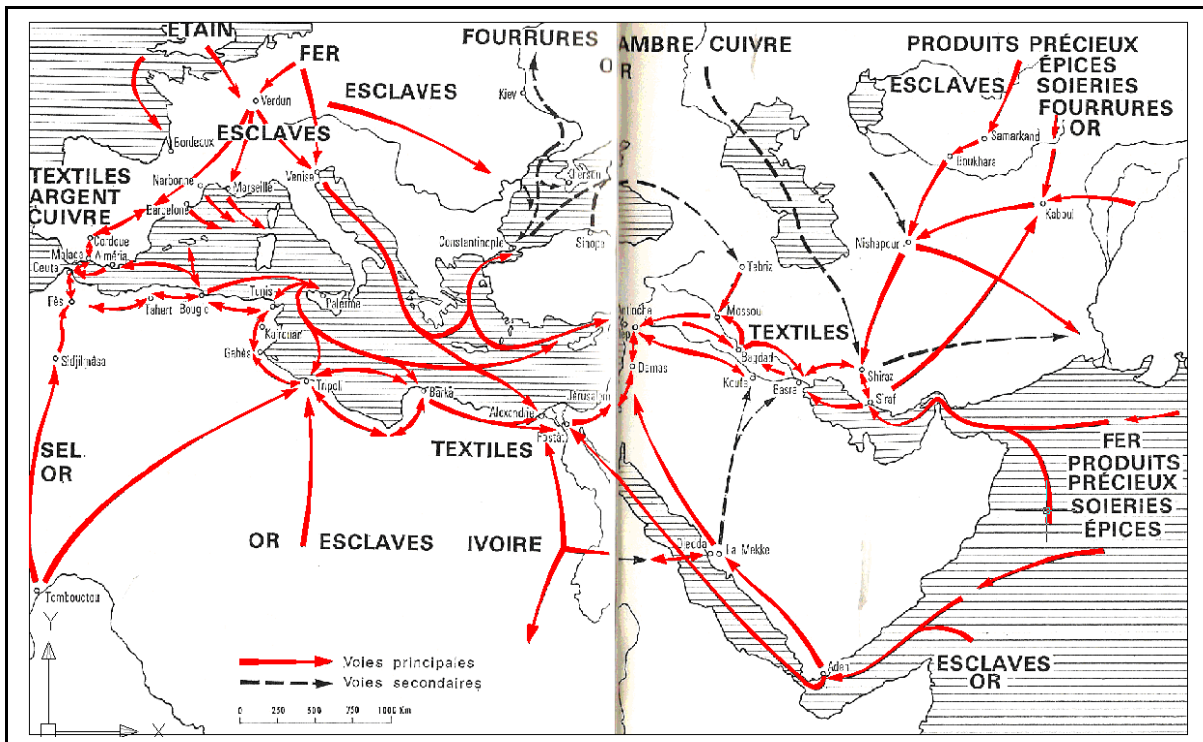


Fig. 1 : Carte des voies commerciales du VIII^e au XI^e siècle
 Source Mantran R, *L'expansion musulmane (VII^e – XI^e siècles)*

La fonction économique était essentielle dans toutes les villes, petites, moyennes ou grandes, qui furent sièges d'activités artisanales et commerciales, le commerce dépassait toutefois les limites du monde musulman, mais se développait surtout à l'intérieur de ses frontières.

²⁵ KACIMI M, *Le monde arabe Les Encyclopes*, éditeur Milan, 2007, 248 p.

La structure urbaine des villes arabes était en générale organisée d'une manière radioconcentrique, suivant une hiérarchie bien déterminé où au centre se concentraient les activités les plus importantes (commerce, activités religieuses et culturelles), puis venaient après les quartiers de résidence, et les activités secondaires jusqu'aux limites de la ville où on trouvait les quartiers les plus pauvres avec les activités les moins différenciés, et finalement jusqu'aux faubourgs où activités urbaines et rurales se fondaient.²⁶ En effet le point fort qui ressort de l'étude des villes arabes est ce caractère de centralité, cette zone centrale où se rassemblaient les activités économiques principales coïncidait avec la zone de la plus grande concentration de marchés spécialisés, mais surtout de caravansérails voués au grand commerce international et au commerce des produits les plus précieux.

Les dimensions de cette zone centrale dépendent évidemment de l'importance de la ville comme centre économique, et principalement comme centre de commerce international. Comme Raymond l'a souligné, à Alger, la zone centrale, malheureusement totalement détruite, peu après l'occupation française, rassemblait à l'époque ottomane sur 1,1 ha : les principaux marchés de la ville, les plus importantes mosquées, et la plupart des centres de l'administration.

La zone centrale de Tunis quand à elle s'étalait sur 6 ha et s'organisé autours de la grande mosquée de la zaytuna, le grand centre religieux et d'enseignement de la région.

Les activités économiques ont joué un rôle essentiel dans l'organisation des grandes villes arabes, en effet l'élément fondamental en ce qui concerne l'origine et l'organisation de ces villes est le rôle déterminant des fonctions économiques, et en particulier commerciales. Louis Massignon a bien souligné que la ville « musulmane » est bâtie essentiellement sur l'idée de marché, « les souks sont, en définitive, la principale raison d'être de l'agglomération » note également J. Sauvaget à propos de Damas. Eugene Wirth a quand à lui mis l'accent sur l'idée que l'originalité de la ville islamique résidait essentiellement dans ses structures commerciales : « Depuis le moyen âge islamique, les villes du moyen orient se distinguent en particulier par leur souk, quartier central des affaires...Le souk est même la caractéristique et le signe distinctif le plus frappant des villes de culture islamique. »²⁷

²⁶ RAYMOND A, Grandes villes arabes à l'époque ottomane, Paris, aux éditions Sindbad, 1985, 389p.

²⁷ MASSIGNON L, *Les corps de métier et la cité islamique*, in Revue internationale de la sociologie 28, 1920.

La grande mosquée elle, jouait le rôle de centre visible et c'est en général près d'elle que s'établissaient des activités fondamentales comme le marché des orfèvres lieu du change des monnaies et qui avait donc une importance décisive dans le grand commerce, le deuxième point central était traditionnellement constitué par la qissaria ; une construction enclose de murs et fermée d'une ou plusieurs portes, qui rassemblaient des galeries couvertes sur lesquelles s'ouvrent des boutiques, elle abritait le commerce de détail en tissus de qualité et en objets précieux²⁸. La qissaria de Fès en est l'exemple le plus caractéristique « Ce marché écrivait Léon L'Africain, au début du XVI^e siècle, est une espèce de petite ville entourée de murs qui présentent douze portes sur le pourtour, le marché est divisé en 15 parties ».

Bâtie au XIII^e siècle par le sultan Abou Yacoub Youcef, elle reste aujourd'hui un marché célèbre pour ses brocarts et ses soieries, même si les constructions actuelles en béton n'ont pas le charme de l'ancien souk détruit dans l'incendie de 1954. Son organisation interne est inspirée du système turc : les artisans, regroupés en corporation, se partagent les bénéfices de l'ensemble des boutiques.

On cite à titre d'exemples, quelques grandes villes arabes dont les centres économiques étaient impressionnants : La région de La Madīna (« El-Mdīné ») d'Alep s'étalait sur 10,6 ha, et comptait 31 marchés (sur les 56 de la ville) et 19 caravansérails (sur 53 localisés), où se concentraient le grand commerce international des étoffes et des épices (voir *fig. 2*), Le centre économique de Damas comportait 17 souks sur un total de 44 et 27 khans sur 57, dans une zone de 8,7 ha. A Tunis, la zone centrale rassemblait sur 6 ha, à une distance de moins de 100m de la grande mosquée, 22 souks, seule Alger avec un centre réduit à 1,1 ha, renfermait une quinzaine de marchés (sur 40).

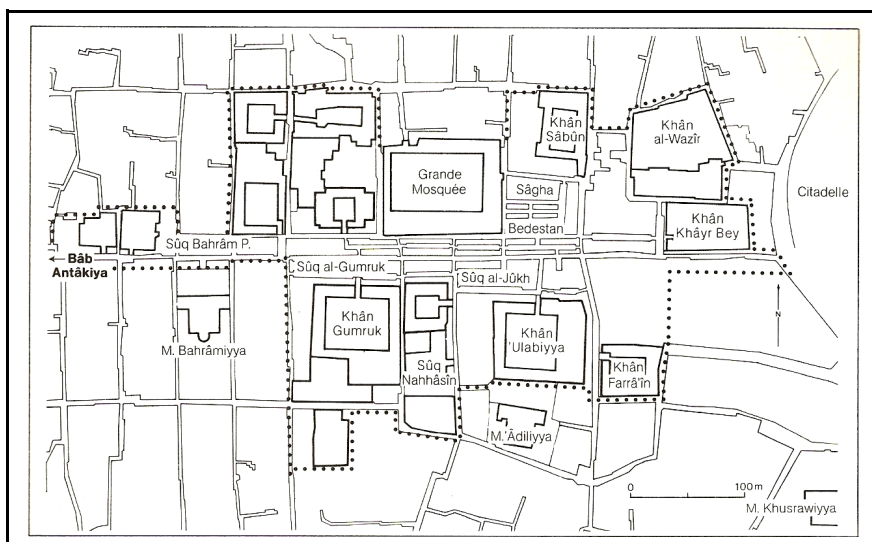


Fig. 2 : La madīna d'Alep (limites indiquées par le pointillé)
 Source Raymond A, *Grandes villes arabes à l'époque ottomane*

²⁸ MARÇAIS G, *Manuel d'art musulman, Tome II*, Paris, aux éditions Auguste Picard, 1927.

4. LES SOUKS (MARCHES):

Afin de comprendre le rôle important des fondouks au sein des villes arabes, il est indispensable d'évoquer les souks et leur participation dans la vie urbaine médiévale, dont certains traits ont subsisté jusqu'à nos jours.

Le mot « souk » signifie marché en arabe, son équivalent en persan ou turc est un « bazar » (qui vient du *pahlévi vacar*) et il s'agit de structures économiques en général ouvertes qui avait pour caractéristiques habituelles une forte spécialisation professionnelle et une concentration géographique marquée. Il désignait aussi de manière générale le centre commercial et artisanal de toute ville ou localité en pays d'islam, il est un élément fondamental de la vie des arabes : carrefour commercial, c'est aussi l'endroit où, régulièrement, les gens se rencontrent, se retrouvent « *lieu public, où s'exercent dans un espace restreint des activités masculines multiples, par opposition à la zone d'habitat, réservé à la vie privé, et aux zones de culture et d'élevage, où l'activité est uniforme et dispersée* ». (P.Centlivres).

On y trouve aussi bien de l'alimentaire que de l'habillement, des bijoux, des poteries...On peut également y trouver de nombreuses sortes d'épices qui parfument les ruelles.

Si on le considère dans une perspective historique, le marché, de même que le bain, semble avoir été en milieu musulman un héritage du monde antique, aussi bien méditerranéen qu'oriental. La plupart des éléments qui le structurent étaient en effet connus dès l'Antiquité, notamment, sur le plan fonctionnel, diverses particularités concernant le commerce de détail, l'artisanat, le commerce de gros, les échanges à longue distance ou le prêt d'argent et, sur le plan architectural, l'utilisation de la rue à boutiques, de la halle couverte et de la cour intérieure à arcades. Il n'en reste pas moins que la concentration spatiale caractéristique du bazar ou du souk doit être en elle-même considérée comme propre à la civilisation de l'islam. Le marché de La Mecque semble avoir été le centre commercial le plus important de l'Arabie préislamique, la plaque tournante où se traitaient notamment les affaires du grand commerce ; d'autres marchés urbains (appelés déjà souks), où se rencontraient Bédouins, paysans et citadins, sont attestés dès cette époque.²⁹

La tendance au regroupement des artisans dans un lieu unique est un trait si traditionnel de l'organisation du travail dans les villes musulmanes qu'elle finit par devenir une obligation légale : comme ce fut le cas à Kairouan où un décret (décret du 6 novembre 1864) fut inventé afin de rappeler aux commerçants de la ville que seuls pouvaient fréquenter le souk des parfumeurs ceux qui exerçaient le métier³⁰.

²⁹ BARRUCAND M, *bazar*, Encyclopaedia Universalis, 2009. _

³⁰ RAYMOND A, *Ibid*, p 27.

On pouvait distinguer trois genres de souks ou de bazars : le bazar principal, le bazar de quartier, et le bazar de banlieue ; le premier est situé en général dans le centre ancien des grandes villes, et il regroupe dans un ensemble compact le commerce de détail, commerce de gros, commerce d'importation et exportation, systèmes de financement, artisanat et petite industrie ; Le bazar de quartier lui servait d'approvisionnement aux habitants en matière de besoins quotidiens, et le bazar de banlieue n'en est qu'un cas particulier.

La structure des souks elle, était très variable, des fois cela n'était que la simple juxtaposition de boutiques construites le long de la rue, et des fois elle prenait naissance spontanément par transformation des rues résidentielles comme ce fut le cas à Alep avec le souk de Bânqûsâ qui se développa le long de l'artère axiale du faubourg nord-est. En général, ce genre de souk ressemblait à un ensemble de boutiques hétéroclites : pas de couvertures ou une couverture rustique de paille, de branches, parfois de nattes ou de toiles reposant sur des structures en bois.

Pour le géographe allemand E. Wirth, dans une publication datant de 1975, il distingue plusieurs types de bazar en se fondant sur des critères topographiques :³¹

- Le bazar *linéaire* attesté à Téhéran qui date de 1850, à Damas pour le bazar du Midan, ou encore dans certaines parties des bazars de Qum, Shiraz, Kashan, Kermanshah ou Isfahan (Iran) comme nous le démontre les deux photos 1 et 2 ;



Photo 1 : Une allée du bazar à Isfahan pendant l'heure du déjeuner. Source BARRUCAND M

Photo 2 : Entrée du bazar sur la place Naghsh-e Jahan. Source BARRUCAND M

³¹ BARRUCAND M, Ibid, p 29.

- Le bazar s'étalant *en surface* comme à Tabriz (Iran), San'a (Yémen) ou dans les parties centrales des bazars d'Alep et d'Ispahan ;
- Le bazar *centré* consacré au commerce de détail et entouré de khāns comme l'ancien bazar d'Istanbul, comme au Maghreb les bazars de Fès, Salé, Marrakech, Tunis ou Tashqurghan (en Afghanistan) ;
- Enfin, le bazar *en forme de croix* comme le bazar Vakil à Shiraz, le bazar du même nom à Kerman (Iran), les bazars de Herat (Afghanistan), Kandahar (Afghanistan), Sfax (Tunisie). Seul ce dernier type résulterait d'un programme architectural préétabli.

Parmi les souks dont on peut encore apprécier l'importance, on cite ceux de Tunis, construits à l'époque Muradite, sur une surface de plus de 2ha ³². Les souks au sein de la médina sont agencés en cercles concentriques autour de la mosquée, des métiers les plus nobles aux moins nobles. Parmi les premiers, les marchands d'étoffes, les bijoutiers et les libraires. A la périphérie, les activités odorantes ou polluantes, ou encore celles qui nécessitent de la place ou de l'eau, loin de la mosquée on trouve donc les teinturiers, les potiers et les forgerons. Enfin, l'activité la moins noble concerne la nourriture.

Le souk al-Turk (*fig.3*), le souk al-Birka qui datent de Yusuf Dey sont parmi les plus intéressants, le premier d'après le contemporain Ibn Abi Dinar était soigneusement pavé et était protégé par des voûtes en briques, au milieu du souk était construit un café qui a subsisté et qui est un des plus anciens du monde arabe, on y pratiquait le commerce des objets laissés en héritage (*tirka* :pluriel *trik*, devenu *trouk*) s'est spécialisé par la suite dans la vente des habits traditionnels tunisiens, il est à présent un monument historique classé.

Quand au souk al-Birka il est de plan carré, couvert par une coupole centrale et des voûtes latérales en berceau, ce souk ressemble d'avantage à une place. Il y avait en son centre l'estrade en bois sur laquelle étaient exposées les esclaves vendus à la criée.

Les acheteurs après avoir fixé leur choix, allaient s'installer sur des banquettes en face de l'estrade et participaient aux enchères, il est occupé aujourd'hui par la corporation des bijoutiers et est donc le seul souk dont les portes sont encore fermées et gardées pendant la nuit.

³² RAYMOND A, Ibid, p27.

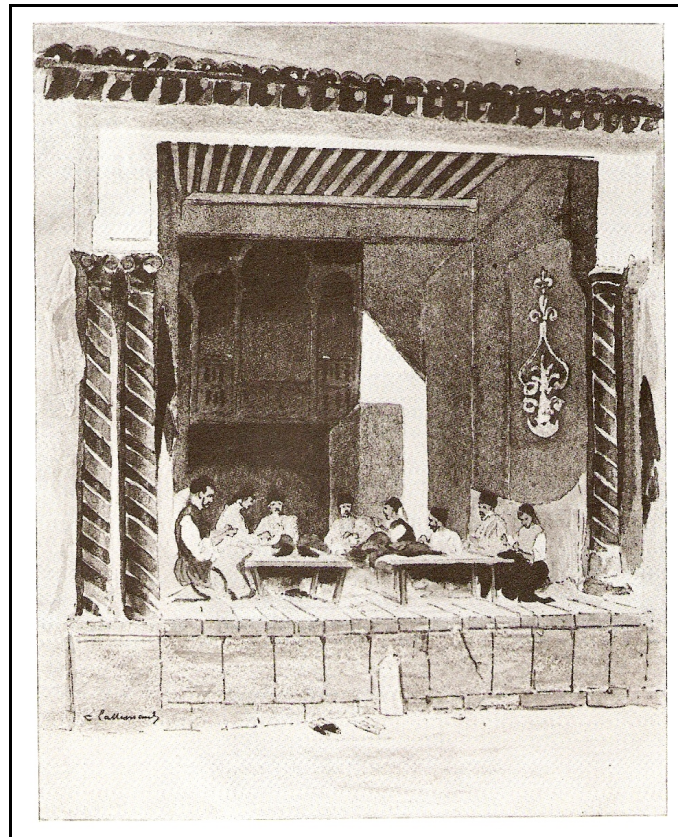


Fig.3 : Souk el Trouk, Tunis.

Source Revault J, Palais et demeures de Tunis (XVIe et XVIIe siècles)

Le nombre de souks dans les grandes villes arabes varient évidemment en fonction de leur importance économique ; Le Caire en comptait 145 et Alep seulement 77, Bagdad quand à elle en avait 52, Damas 45, et Alger 40. Mais avec les besoins quotidiens des habitants, on trouvait dans toutes les villes quelles que soient leur importance, un nombre minimal de marchés. Cet élément essentiel de la vie urbaine médiévale, dont certains traits se sont perpétués jusqu'à la période moderne, a contribué également à modeler la physionomie architecturale des cités au milieu desquelles il s'est développé et où il occupe souvent aujourd'hui une place de premier plan.

5. LES FONDOUKS :

Toutes les villes islamiques, quelle que soit leurs dimensions, ont pour centre la grande mosquée, à laquelle s'ajoute le souk ; et outre les bâtiments officiels, il existe des édifices consacrés au commerce, comme la qissaria, entrepôt des étoffes et des marchandises précieuses, et les fondouks, ces constructions parfois assez vastes où autour d'une cour centrale se développe une rangée de boutiques abrités par un portique.³³

Le fondouk est un ensemble architectural organisé autour d'une cour centrale généralement pourvu de portiques et accessible par une seule entrée, sa structure architecturale et ses fonctions sont d'une remarquable permanence, malgré le fait que sa terminologie ait changé suivant les époques et les régions. Le terme « fondouk » est d'origine grecque (Le mot dérive du [grec pandokeia](#)) et est utilisé en Afrique du nord ; en Tunisie on le dénommé « la wakala » ; en Orient il portait le nom de « khan » mot d'origine perse ; et au Yémen il arrivait qu'on utilisait le mot « samsara » (on y avait jadis employé le nom de khan), on pourrait comparer le caravansérail à un [relais de poste](#) en [Europe](#) ou à un [ryokan](#) au [Japon](#).

Il s'agit d'un bâtiment qui a toujours eu des fonctions multiples pouvant ainsi servir d'hôtel où peuvent loger personnes et animaux, de bureaux ou de dépôts des marchandises pour le commerce de gros et le commerce international et d'atelier d'artisanat et de petite industrie. Quand au khan il peut désigner également les auberges situées le long des grandes voies de communication pour le repos et la protection des caravanes, bien que dans ce cas le terme le plus approprié soit caravansérail³⁴ ([Sérail](#) vient du [persan Sarai](#), qui signifie "maison"). D'après G.Wiet « il s'agit d'un bâtiment carré en forme de cloître renfermant des chambres, des magasins et des boutiques pour les marchands » une définition qui vaut presque dans tous les cas et pour toutes les périodes. Ces fonctions peuvent être réunies dans le même fondouk, mais ce n'est pas la règle générale. En définitive, on peut attribuer au fondouk, 4 fonctions fondamentales : l'hébergement pour les étrangers, surveillance des marchandises de valeur, production artisanale spécialisée, et commercialisation des biens d'échanges.³⁵

D'ordinaire l'établissement tirait son nom soit du nom de son fondateur, soit d'un édifice éminent ou d'un marché situé à proximité, ou bien du nom d'un produit bien précis dont le fondouk était spécialisé tel que se fut le cas de fondouk *al zayt* de Tunis qui abritait le commerce de l'huile, ou encore la *wakala al sabun* du Caire

³³ MANTRAN R, [L'expansion musulmane \(VIIe – XIe siècles\)](#), aux presses universitaires de France, 1969, 334 p.

³⁴ BARRUCAND M, *Ibid*, p 29.

³⁵ BERARDI R, [Espace et ville en pays d'islam](#), sous la direction de Dominique Chevallier, [L'Espace social de la ville arabe](#), Editions Maisonneuve et Larose, 1979.

spécialisé dans le commerce du savon..., ce monopole sur le commerce d'un produit était parfois réglementé par les autorités elles même : un document de 1751 indique que seul le commerce du savon pouvait avoir lieu au *khan al Sabun* d'Alep. Une telle spécialisation était commode pour les marchands eux-mêmes, et elle correspondait exactement à celle que l'on trouvait dans l'organisation des souks, mais elle était fort avantageuse pour le contrôle des produits par les autorités. ³⁶

Et enfin, le fondouk pouvait tirer aussi son nom des marchands qui le fréquenté et qui étaient de même origine nationale, un caractère qui rappelle à nouveau l'organisation des souks : il y avait à Alger, « *fondouk al jaraba* » qui faisait référence aux marchands de Djerba, ou au Liban à Saida « *Khân al-Franj* », caravansérail des Français ou des Francs (photo 3), car les commerçants, les missionnaires et les diplomates venus d'Europe s'y installèrent.



Photo 3 : Fondouk des Francs (Khân al-Franj) à Saida, LIBAN
Source qantara patrimoine méditerranéen

La structure des fondouks, parfaitement adaptée à leurs fonctions, atteignit son équilibre dès le moyen âge et ne changea guère ensuite ; ils sont tous construits selon un plan rectangulaire ou carré qui s'ordonne autour d'une cour centrale, sur un ou plusieurs niveaux, et on accède aux fondouks par une entrée couverte qui pouvait avoir un aspect monumental parfois saillante, et sur laquelle donnée des locaux occupés par le portier ou l'administrateur. Le rez de chaussée se compose donc d'un patio à ciel ouvert dont le centre était parfois occupé par une fontaine ou un petit oratoire, la cour est bordée elle, de galeries à portiques sur lesquelles s'ouvrent des magasins où les négociants pouvaient déposer leurs marchandises, ainsi qu'une écurie. A l'étage auquel on arrive par un escalier intérieur, se trouvaient les chambres louées aux marchands, distribuées autour de la galerie. Cette disposition assure une grande souplesse d'utilisation : magasins, ateliers, et écuries au rez de

³⁶ RAYMOND A, Ibid, p 27.

chaussée, et logements à l'étage, ou entrepôts de matières lourdes au rez de chaussée et ateliers « légers » à l'étage... la cour centrale servait de lieu d'échanges, de rencontre et de détente. La figure 4, expose quelques exemples de plans de fondouks en Iran, en Syrie et en Turquie.

La forme générale des fondouks, ne se distingue pas essentiellement de celle des maisons d'habitation, si ce n'est que :

- L'entrée se fait presque toujours par le milieu du mur de façade, ce qui n'est jamais le cas pour les maisons.
- Il n'y a pas de grandes pièces ouvrant sur la cour intérieure par des portes à double battant, mais seulement des chambres petites, des cellules, et le rez de chaussée de certains fondouks consiste souvent seulement en écuries ouvertes donnant sur la cour.
- La fontaine est souvent située à l'extérieur du bâtiment et constitue un monument indépendant.³⁷

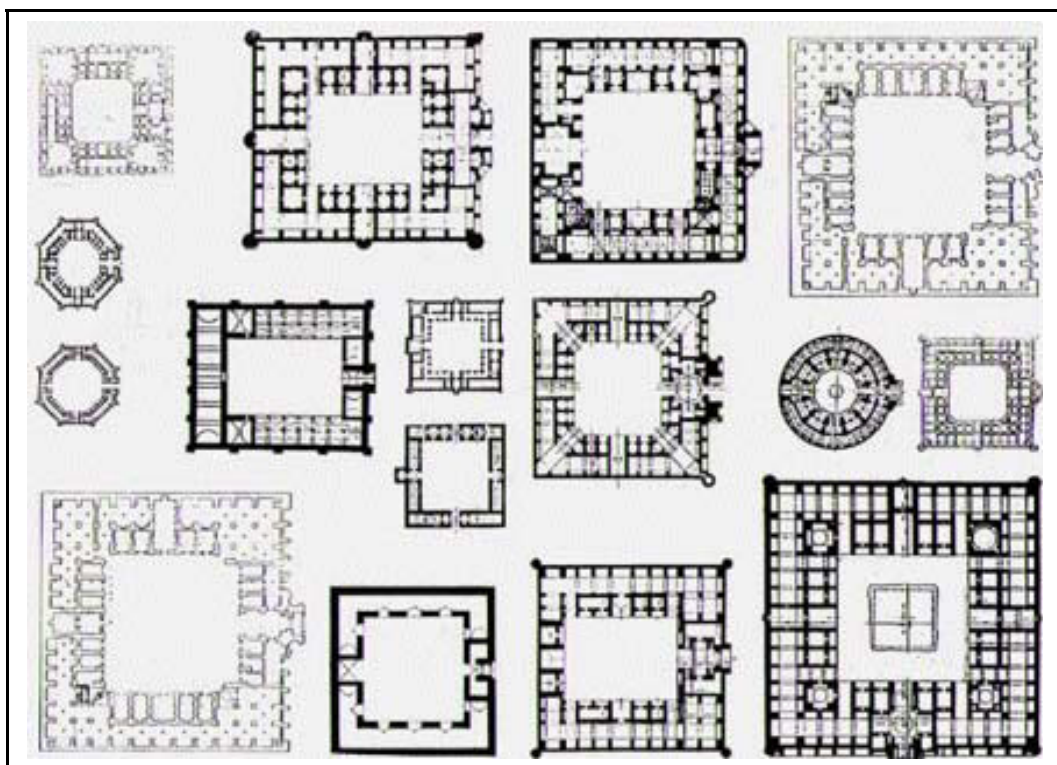


Fig.4: Plan de fondouks (Iran, Syrie, Turquie).
Source UNESCO

³⁷ Schéma directeur et d'urbanisme de la ville de Fès, dossier technique n° IV.1 à propos de l'inventaire des fondouks, ministère de l'habitat et de l'aménagement du territoire, royaume du Maroc, avec la collaboration du programme des nations unies pour le développement (PNUD), et de l'UNESCO, Publié par l'UNESCO en 1980.

Le programme architectural des fondouks concilie donc la sécurité des gens et des bêtes avec les commodités des entrepôts pour marchandises, ses dimensions changeaient naturellement selon les lieux et les époques et étaient très variables, on pouvait aller de 1000m² comme à Tunis avec le fondouk des français (*photo 4*) jusqu'à 3840 m² au Caire avec wakala al kharnub, mais c'est sans doute à Alep que se trouve les fondouks les plus vastes. Khan al gumruk couvre une surface de 6167m², et la surface moyenne des 19 khans de la Madîna est de 2282 m². On voit donc bien l'importance de cet élément au sein des paysages méditerranéens, quand au nombre de fondouks au sein des villes il constitue un indice très sûr de son activité économique, et se situaient en général dans la zone centrale des villes, le Caire est en tête de toutes les villes arabes en ce qui concerne le nombre de khans avec 360 khans et wakala identifiées pendant la période ottomane, Alep en comptait d'après A. Raymond une centaine mais seulement 56 ont pu être identifié, Fès une centaine aussi, Damas 57 khans identifiés, Bagdad 44, Alger 18.

Dans l'Afrique du nord, le fondouk est un établissement d'une importance plutôt modeste, surtout en le comparant aux khans des villes du Proche Orient. Malheureusement nous ne savons que peu de choses sur les fondouks à Alger vu qu'ils ont disparu avec la totalité du centre ville, peu de temps après l'occupation française, mais par leur structure architecturale, leur utilisation et leur nombre même ils sont comparables à ceux de Tunis, dont un bon nombre à pu être conservés comme se fut le cas du « fondouk des français », construit en 1660 servant de logement de la « nation » (communauté) française, suivant un modèle courant à Tunis sous les Mouradites et les Husaynides.



Photo 4 : Le fondouk des français, Tunis.
Source Revault J, Ibid, p 34.

Tout à fait différents en ampleur architecturale et en ambiance artistique apparaissent les fondouks et caravansérails des principales capitales commerciales, Le Caire, Alep et Damas. Ils étaient à l'échelle de l'activité commerciale dont ces villes étaient le théâtre. Au Caire, la *wakala Dhûlfiqâr Katkhudâ* (fig.5) et celle de *Bâzar'a* peuvent en être l'exemple ;³⁸ la première a été construite en 1673, sa surface est de 2625m², longue de 75m et large de 25m. Son entrée impressionne par son aspect monumental : surmontée d'un étage en saillis, elle pourrait être le porche d'un palais. A son rez de chaussée se trouvaient 32 magasins, et son premier étage comportait une galerie sur laquelle donnaient 35 appartements, un *rab'* (immeuble à destination locative) occupait le second étage.

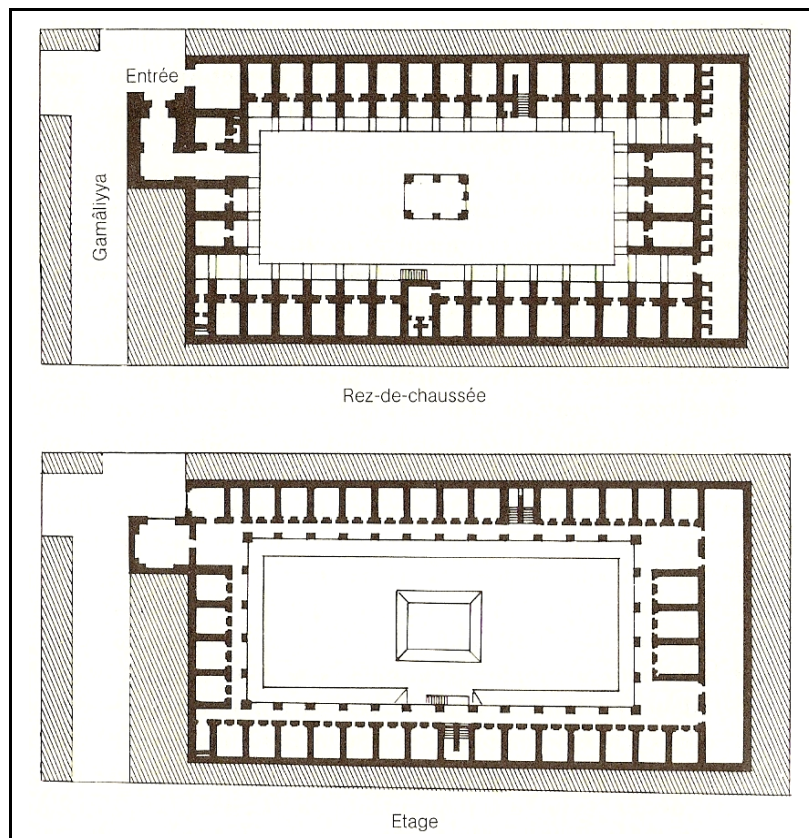


Fig.5 : wakala Dhûlfiqâr Katkhudâ au Caire (d'après Pascal Coste : Architecture arabe).

Source Raymond A., Ibid, p 28

Par contre, la *wakala Bâzar'a*, à la forme d'un quasi rectangle de 25m sur 45, sa superficie totale avoisine les 1000m², son entrée se fait par un portail majestueux, puis un passage à voûtes d'arêtes qui mènent à une grande cour. Sur ses quatre niveaux se succèdent, au rez de chaussée des magasins, au premier étage des logements donnant sur une galerie, et aux étages supérieurs un *rab'* comportant 19 appartements, avec chacun une terrasse. La figure 6 illustre la wakala.

³⁸ RAYMOND A, Ibid, p 27.

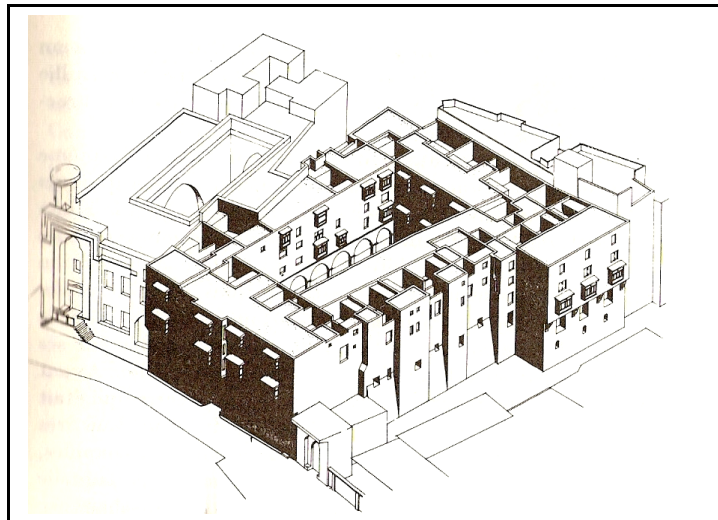


Fig.6 : *wakala Bâzar'a au Caire (d'après Flemming Aalund : The wakalat Bâzar'a).*
 Source Raymond A, Ibid, p 28

A Alep, *khan al-Gumruk*, construit vers 1574, à des dimensions exceptionnelles : le caravansérail lui-même a une longueur de 79m et une largeur de 65m et si on tient compte de la *qissaria* qui le prolonge au sud, sa surface totale est de 6167m². Il ne comporte pas moins de 52 magasins au rez de chaussée et de 77 pièces à l'étage. On y trouve également une petite mosquée et un bassin dans la cour.

Quand à Damas, c'est un nouveau modèle qui voit le jour, caractérisé par la couverture de l'espace central au moyen de coupes, cela n'empêchait pas qu'on pouvait y trouver aussi des fondouks de structure traditionnelle avec espace central à ciel ouvert. *Khan Sulaymân Pacha* comportait une cour rectangulaire (11.30 sur 23.50m) qui était couverte de deux grandes coupes sur pendentifs, et était entourés de 17 magasins au rez de chaussée et de 19 chambres à l'étage ; *khan al-Safarjalâniyya* construit en 1757 en comptait trois coupes.

En général, le bâtiment pouvait appartenir à un privé ou à une fondation pieuse mise en place par un riche personnage au profit d'une école ou d'une mosquée. Les portiers qui y résidaient veillaient à la sécurité des lieux, et percevaient les loyers des magasins, et des chambres tout en exerçant un certain contrôle sur les voyageurs.

D'après R. Le Tourneau, les fondouks appartiennent généralement à l'administration des biens religieux qui les loue aux commerçants et aux artisans, ou à des concessionnaires lorsqu'il s'agit uniquement d'hôtellerie.³⁹

³⁹ MISSOUM S, Alger à l'époque ottomane, la médina et la maison traditionnelle, aux éditions Edisud, 2003, 279p.

6. QUELQUES EXEMPLES DE FONDOUKS À TRAVERS LE MONDE :

6.1. KHAN ASSAD PACHA, Damas, Syrie (par l'architecte Omar Al Kouwatli). UMAR, (Union Méditerranéenne des Architectes).

Le khan *Assad Pacha* est situé au cœur de l'ancien souk *Al Bzourieh*, dans la vieille ville de Damas en Syrie et couvre une surface de 2500m². Les recherches effectuées indiquent que le khan a été construit entre 1751 et 1753. Assad Pacha est actuellement classé monument historique et appartient à la direction générale des antiquités et musées.

A l'origine, ce khan a été conçu comme la station principale de Damas sur la route de la soie et comme lieu de pèlerinage accueillant commerçants et pèlerins. Ils se réunissent autour du bassin afin de pouvoir échanger toutes sortes de marchandises précieuses telles que la soie, les piments et les pierres précieuses.

La marchandise était stockée dans les pièces du rez de chaussée (*fig.7*) tandis que le premier étage faisait office d'hôtel. Les chevaux et les chameaux étaient placés la nuit dans des étables situés à coté du khan.

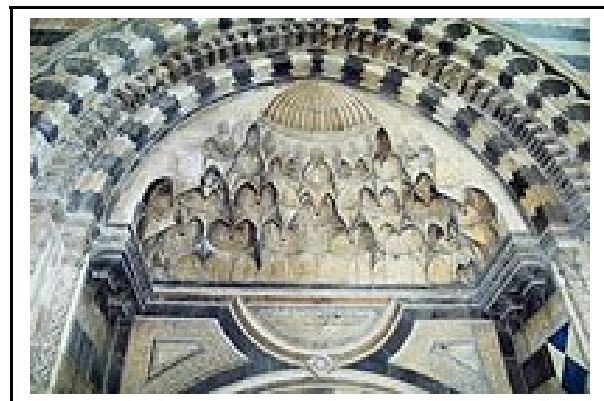
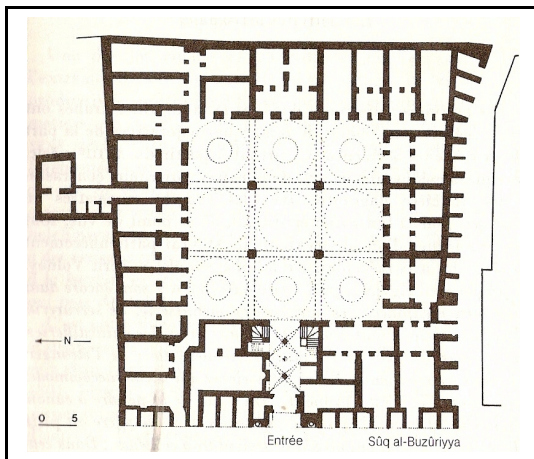


Fig.7 : Plan du rez de chaussée du khan Assad Pacha

Source Raymond A, Ibid, p 28.

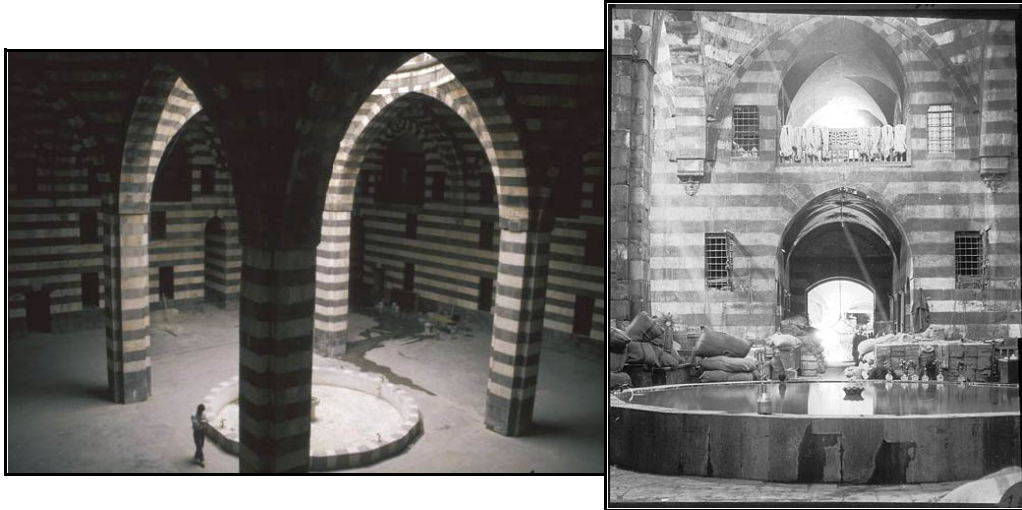
Photo 5 : Entrée du khan Assad Pacha

Source UMAR

La pierre constitue le matériau principal dans la construction du khan Assad Pacha. Elle se décline en bandeaux noirs et blancs qui en font son originalité. Cette alternance se retrouve essentiellement dans la cour carrée couverte par 8 dômes en plâtre décoré ainsi qu'au niveau de l'ouverture ronde donnant sur cette cour.

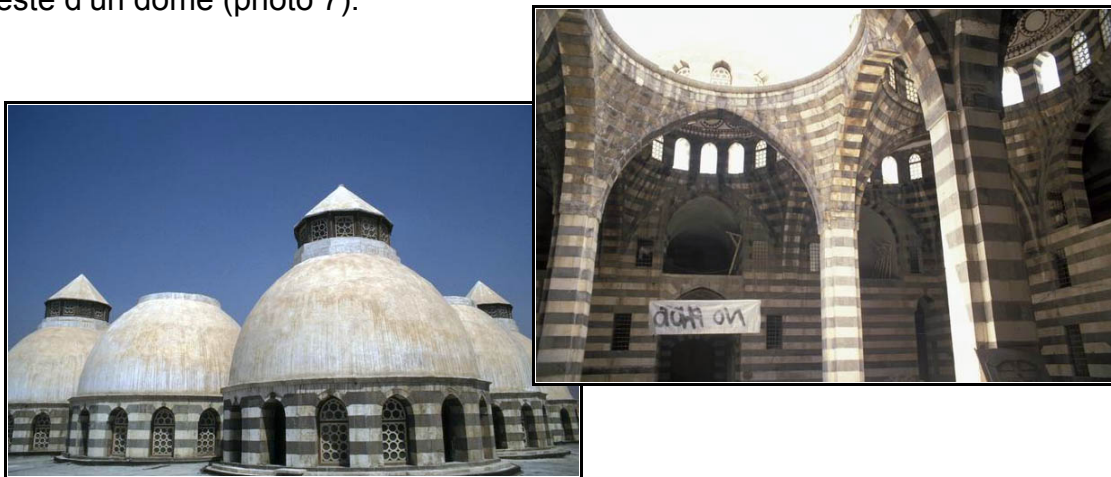
Le marbre est aussi très présent, notamment dans le revêtement des murs des pièces. Soulignons enfin le travail riche et précieux du bois des portes et des fenêtres. Si le khan *Assad Pacha* est longtemps resté en mauvais état, des travaux de restauration ont heureusement pu le sauvegarder. Actuellement il est à la fois utilisé comme galerie d'exposition et comme lieu accueillant des manifestations

culturelles. Sa réhabilitation a pour but de lui redonner son apparence d'origine. Les travaux sont réalisés par une équipe syrienne sous l'égide de la direction des antiquités et des musées. Ils ont débuté par la cour principale avec le dallage du sol et par quelques pièces donnant sur la cour.



***Photo 6:** Le bassin du khan Assad Pacha, Source UMAR*

Le khan Assad Pacha est un carrée dont chaque coté mesure 50 mètres. La façade ouest par la richesse de ses ornements, se présente comme une œuvre parmi les plus importantes de Syrie. L'entrée du khan est un grand espace de 12m de long et de 4,2m de large, couvert par des arcs en pierre. Cette entrée mène à la cour carrée couverte par 8 dômes et une ouverture centrale. Cette dernière serait, dit-on, le reste d'un dôme (photo 7).



***Photo 7 :** Coupole extérieure et Coupole centrale au khan Assad Pacha, Source UMAR*

Le khan se répartit ensuite sur deux niveaux contenant 40 pièces au rez de chaussée et 44 autres pièces au premier étage. Ces dernières sont entourées par un couloir de 3 mètres de large qui domine la cour. L'architecture du khan Assad Pacha repose donc sur une symétrie rigoureuse renforcée par l'usage franc de la pierre en noir et blanc. Il s'en dégage une austérité toute relative s'expliquant par la fonction

première de ce lieu à l'esthétique sereine. La place faite aux ornements et aux détails est par conséquent modeste, à l'exception du soin méticuleux apporté aux fenêtres, aux portes et à la façade ouest.

6.2. MAISON-FONDOUK, FONDOUK HOUSE, de la rue Saint-Martin, Rabat, Malte (par l'architecte David Mallia) UMAR

Situé au cœur d'un secteur sauvegardé, cet ensemble architectural du XVIII^e siècle se trouve au 28 et 29 de la rue Saint-Martin, à proximité de l'axe principal qui relie le faubourg de Rabat à l'ancienne ville de Mdina. Cette construction est un exemple caractéristique du principe qui consistait à regrouper un certain nombre de maisons dont chaque pièce était occupée par une famille différente. Ces familles étaient des fermiers, vivant habituellement loin de la ville et qui n'utilisaient ces pièces que pour vendre leur récolte au marché et faire quelques achats essentiels. Ces maisons sont ainsi proches du principe du fondouk, mais adapté à la situation sur l'île de Malte. En effet, le nombre de ces voyageurs particuliers étant trop insuffisant pour justifier la construction d'un fondouk traditionnel, une nouvelle typologie d'édifice a vu le jour pour permettre à ces personnes d'avoir un espace sûr et à proximité du marché.

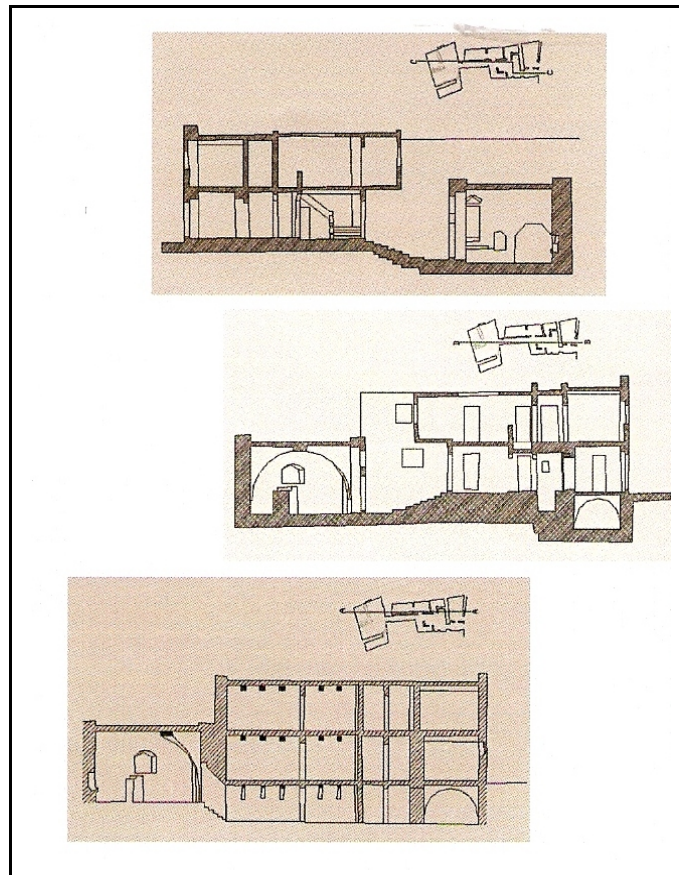


Fig.8 : Coupes sur la maison fondouk. Source UMAR

Le site est aujourd'hui en excellent état et ne requiert que des travaux de maintenance ordinaires. Il appartient actuellement à une seule famille qui en a fait son lieu de résidence. A l'exception des poutres et des ouvertures qui sont en bois, tout le reste de la résidence (murs, sols et plafonds) est en pierre calcaire et illustre fidèlement l'architecture maltaise. L'occupation continue des lieux est probablement l'explication à l'exceptionnel état de conservation. Il serait souhaitable qu'un programme de sensibilisation permette d'approfondir l'histoire et la typologie de cet endroit afin de le faire découvrir aux nombreux visiteurs qui sillonnent ce quartier touristique.

Le bâtiment de 22m de long sur 8,5m de large, est implanté sur une parcelle de 130m² et possède trois niveaux, dont l'un est en sous-sol (on remarque les différents niveaux de l'édifice dans la figure 8 et 9). La façade franche est sans ornements comprend deux portes rectangulaires, une fenêtre au rez de chaussée et une autre fenêtre au premier étage. La pièce se trouvant au niveau de la rue possède son propre accès tandis que le reste des lieux est accessible depuis une autre porte conduisant à un hall d'entrée et à un escalier qui dessert les autres étages. Derrière les escaliers, un corridor étroit mène aux écuries communes situées en retrait. Les pièces habitables sont principalement situées aux étages, mais tout porte à croire que même les pièces en sous-sols étaient habitées. Chaque pièce, approximativement rectangulaire, possède une lourde porte ainsi qu'une niche secrète près du sol où l'on cachait la clé. Toutes sont orientées vers le sud, comme le veut traditionnellement l'architecture locale de l'île.

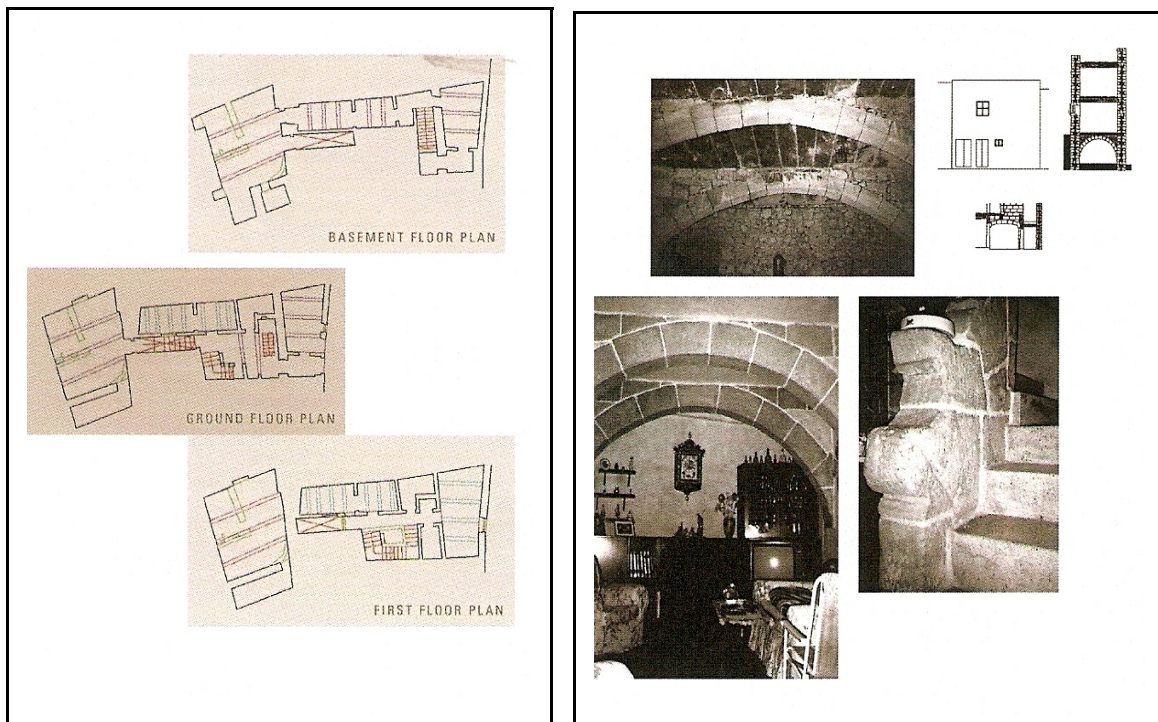


Fig.9 : *Les différents niveaux du fondouk avec vues à l'intérieur.* Source UMAR

Ces pièces servaient donc à la fois de chambre et de lieu de stockage pour une seule famille. La cuisine et les sanitaires devaient être partagés et se trouvaient au rez de chaussée, probablement près des escaliers.

6.3. KHAN DE LOUTRA DE TRAIANOUPOLIS, Evros (Thrace), Grèce (par Pascal Androudís) UMAR

Situé sur l'ancien tracé de la Via Egnatia, le khan de *Loutra Traïanoupolis* a été construit, selon les estimations, entre 1375 et 1385. L'écrivain turc du XVII^e siècle Haci Kalfa attribue ce khan à Gazi Evrenos Bey, chrétien grec converti à l'islam. Ce chef de l'armée ottomane et conquérant des villes grecque de Thrace et de Macédoine, ordonna la construction de la « Hana », afin d'offrir un lieu d'hébergement à ceux qui visitaient les bains de Traïanoupolis.

Le khan de *Loutra* est vraisemblablement le premier du genre que les ottomans firent construire après leur invasion dans les Balkans. Conçu comme un bâtiment purement utilitaire, au même titre que la madrasa ou le hammam, l'édifice se réduit à l'essentiel : un plan longitudinal de 38,8m de long par 13m de large, des murs épais de 1,40m, deux salles adjacentes et une voûte en berceau entièrement en briques qui soutenait un toit à deux pentes.

Par sa forme rectangulaire et sa couverture en berceau, ce bâtiment présente des similitudes avec d'autres khans ottomans du XIV^e siècle, construit en Asie Mineure tels que « *Gazi Mihal Bey Hani* » à Gölpazar et « *Issiz Han* » en Turquie. Il est classé monument historique par le ministère hellénique de la culture.

Si l'état de conservation actuel du khan de Loutra est préoccupant, ce vestige de l'architecture ottomane livre en revanche de précieuses informations sur son mode de construction comme nous le démontre la photo 8. Les murs du bâtiment notamment sont construits d'après une technique locale d'origine byzantine, dite « appareil cloisonné », qui intègre de la brique dans le joint de la pierre (irrégulière ou taillée). Son système de construction est en cela identique à celui de l'*Imaret* de la ville de Komotini en Thrace hellénique. D'autres parties sont plus difficilement lisibles. La petite salle du bâtiment est en ruine. De l'encadrement de la porte d'entrée en pierres taillées donnant dans la deuxième salle, ne subsistent que quelques parties. A l'intérieur, le bâtiment n'a préservé aucun élément de son décor. Des travaux de consolidation des murs ont bien été réalisés à deux reprises par le service hellénique des antiquités byzantines de Thrace mais aujourd'hui, le bâtiment est à l'abandon.

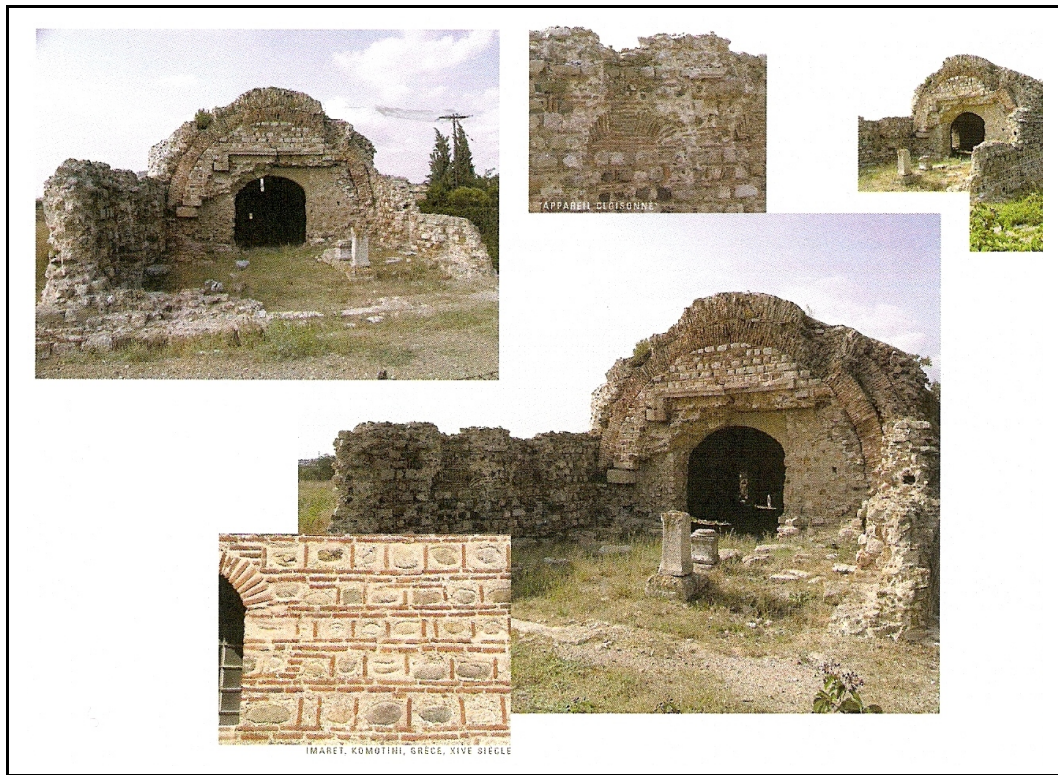


Photo 8: Khan de Loutra de Traïanoupolis. Source UMAR

6.4. CORRAL DEL CARBON, Grenade, Espagne (par Nicolas Bellahsen, géologue) UMAR

Construit au XIV^e siècle, le *Corral Del Carbon* (photo 9), en français « *la cour du charbon* », est à ce jour le dernier caravansérail conservé en Espagne. Cette ancienne auberge, d'abord appelée « fondouk al-jadida », est située au cœur de la vieille ville de Grenade. Ayant été la dernière capitale musulmane de la péninsule ibérique, la ville conserve une grande valeur symbolique et son ultime caravansérail maure recèle plusieurs trésors typiques de l'architecture des palais andalous.



Photo 9 : Le Corral Del Carbon. Source UMAR

Initialement, ce khan assumait des fonctions traditionnelles. Les marchands qui venaient commercer dans le bazar, traversaient un pont sur le fleuve, qui jadis isolait cette grande auberge de plus de soixante chambres réparties sur trois niveaux. A l'intérieur, chacun pouvait se restaurer et se reposer avec ses animaux tout en continuant à faire du négoce. Mais après la « *reconquista* » par les souverains chrétiens qui se termina en 1492, son utilisation changea radicalement et le lieu devient un théâtre. Le dramaturge espagnol *Lope de Vega* s'y produisit à plusieurs reprises. Durant cette même période, d'importants travaux eurent lieu autour de l'enceinte et le pont disparu quand le fleuve fut couvert par la « *rue des rois catholiques* ». Plus tard, l'endroit utilisé comme grenier à denrées, renoua avec sa

fonction de caravansérail et fut célèbre pour ses vendeurs de charbon de bois qui pesaient leurs produits sur une bascule se trouvant dans la cour.

Aujourd'hui, le Corral Del Carbon abrite un bureau d'information touristique, une librairie spécialisée dans le patrimoine musulman de Grenade, et plusieurs magasins vendant de l'artisanat et des antiquités. On y donne aussi des concerts de flamenco, les nuits d'été.



Photo 10 : Le bassin à l'intérieur du Corral Del Carbon. Source UMAR

Ce qui confère une valeur unique au *Corral Del Carbon*, c'est son appartenance à l'architecture nasride. Le règne de Nazarid constitue la fin d'une époque de splendeur et d'extrême raffinement dont le suprême chef-d'œuvre est l'Alhambra de Grenade. Cette dynastie a introduit jusqu'au XV^e siècle, moins d'innovation en matière architecturale que dans le décor de stucs ou de céramiques, qui tapissent entièrement les murs. Tout comme les fastueux palais voisins, le *Corral Del Carbon* constitue donc un témoignage précieux. Son tracé orthogonal s'organise autour d'une cour carrée protégée par d'imposants remparts qui participent aux fortifications défensives. La façade où se trouve l'entrée principale du fondouk est un chef d'œuvre minutieusement ouvragé qui comprend un portail monumental associé à des stucs offrant une dentelle de détails. L'arche du portail se prolonge par un court vestibule aux voûtes décorées. Celui-ci mène à la cour qui contraste fortement avec l'extérieur par son austérité. Le bois et le stuc n'y sont pas taillés ; la brique et la pierre se contentant de supporter les galeries permettant d'accéder aux chambres. Au centre de la cour, une fontaine remplit lentement un bassin en pierre (*photo 10*).

CONCLUSION

Le patrimoine forme la mémoire collective de toute société, il est un élément de continuité, ce qui signifie, adopter dans ce passé, ce qui est précieux et le prolonger dans un esprit qualitatif et créatif, soit au niveau d'ensembles, soit au niveau d'habitations individuelles, soit par l'ajout d'éléments neufs dans l'ancien ou soit encore par la récupération des édifices existants.

En effet, la réhabilitation c'est ce procédé qui consiste à repenser une architecture produite à une époque donnée, en analysant les finalités auxquelles répondaient son mode de construction et la spatialisation de ses fonctions, et en proposant des actualisations compatibles avec celles-ci. Le but de ce type d'intervention est d'apporter une nouvelle valeur à un site ou à un édifice, au travers d'exigences qualitatives qui conjuguent des aspects urbains, sociaux, économiques et culturels, et qui devrait garantir une intervention qui s'inscrit dans une vision globale (qui prend en considération les différents aspects urbanistique, architectural...).

Les fondouks font partie des monuments des villes islamiques, et par conséquent de leur patrimoine ; ils ont eu pendant longtemps un rôle primordial dans le commerce au moyen âge. Il s'agit dans la majorité du temps, d'un ensemble architectural organisé autour d'une cour centrale et accessible par une seule entrée. Il a eu de multiples fonctions, pouvant servir de comptoirs pour les commerçants, de lieux d'artisanats et de petite industrie, d'écurie pour animaux, de dépôt de marchandises pour le commerce de gros et le commerce avec l'étranger, et d'auberges pour les étrangers. Nous allons voir dans le chapitre qui va suivre, quelques exemples de fondouks réhabilités, et qui ont pu se réintégrer au sein de leur environnement.